

358744-2026 - Competition

France – Design support services – Accord-cadre relatif aux missions de programmation et d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour la réalisation d’une salle intercommunale multi fonctions

OJ S 100/2026 27/05/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Email: marches.publics@auray-quiberon.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Accord-cadre relatif aux missions de programmation et d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour la réalisation d’une salle intercommunale multi fonctions

Description: Le présent accord-cadre à marchés subséquents porte sur des missions de programmation et d’assistance à maîtrise d’ouvrage pour la réalisation d’une salle intercommunale multi fonctions. Les prestations pouvant être réalisées au titre de cet accord-cadre sont définies dans le CCTP de l’accord-cadre. L’accord-cadre établit les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, dits "marchés subséquents". Les marchés subséquents ont vocation à être conclus au fur et à mesure de la survenance des besoins. Les dispositions générales sont fixées dans l’accord-cadre et les dispositions particulières à chaque prestation seront indiquées dans chaque marché subséquent. Des documents écrits relatifs aux marchés subséquents précisent les caractéristiques et les modalités d’exécution de la prestation demandée qui n’ont pas été fixées dans l’accord-cadre. Les prestations décrites ci-dessous pourront être confiées à l’opérateur économique titulaire de l’accord cadre au titre des marchés subséquents qui seront conclus ultérieurement en fonction de la survenance des besoins sans que celles-ci ne soient exhaustives : - Étude de programmation, - Assistance à maîtrise d’ouvrage pour le choix du mode de gestion, le cas échéant, la création d’une SEMOP et la préparation de la Concession, - Assistance à la préparation et au lancement de la procédure de la concession, - Assistance à l’analyse des candidatures, des offres et à la négociation, - Assistance à la finalisation de la concession et à la constitution de la SEMOP, - Assistance à maîtrise d’ouvrage pour le choix de la maîtrise d’œuvre, - AMO conception (APS – APD – PRO), - AMO préparation et suivi de la consultation des entreprises. Le prestataire ou groupement de prestataires devra disposer des compétences nécessaires à la réalisation des prestations objet de l’accord-cadre, à savoir : - programmation architecturale et fonctionnelle d’équipements culturels et sportifs complexes (dont exploitation et maintenance), - qualité environnementale de la construction, - urbanisme, - économie de la construction et coût global, - Finances, - fluides, énergie et thermique, - droit de la commande publique, montages contractuels complexes et droit des sociétés pouvant être créées par les collectivités locales et leurs établissements. L'accord-cadre est conclu pour une période de 48

mois, à compter de sa notification. Il ne pourra pas être reconduit. Les prestations sont susceptibles de varier, sur la durée de l'accord-cadre, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 450 000 euros HT.

Procedure identifier: 6e3fda53-4823-46d7-a874-f081d4ce2d59

Internal identifier: PPP2CG-42/6029/AQTA_FORM_2026_003

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 79933000 Design support services

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Morbihan (FRH04)

Country: France

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Morbihan (FRH04)

Country: France

2.1.3. Value

Maximum value of the framework agreement: 450 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Accord-cadre à marchés subséquents mono-attributaire de services passé en appel d'offres ouvert en application des articles R2124-1, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique. Le contenu des pièces relatives à la candidature dont la production est exigée est précisé à l'article 4.1 du règlement particulier de la consultation. Le contenu des pièces relatives à l'offre dont la production est exigée est précisé à l'article 5.1 du règlement particulier de la consultation. Les documents du dossier de consultation des entreprises sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, uniquement, à l'adresse : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> Conditions de transmission des offres : le pouvoir adjudicateur impose l'envoi des offres par voie électronique sur la plateforme : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise> (Cf article 7 du règlement particulier de la consultation). Signature électronique des pièces de l'offre : autorisée (cf. article 7 du règlement particulier de la consultation). Principales conditions financières et dispositions en matière de paiement et/ou références aux textes qui les règlent : Les prix sont révisables selon les dispositions précisées au CCAP de l'accord-cadre. Les paiements seront réalisés par virement administratif. Le délai global de paiement des avances, soldes et indemnités est fixé à 30 jours conformément à l'article R2192-10 du Code de la commande publique. Le défaut de paiement dans le délai indiqué à l'article précédent fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire et des sous-traitants payés directement. Les intérêts moratoires courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Conformément à l'article R2192-31 du Code de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros conformément à l'article D2192-35 du Code de la Commande publique. Le marché sera conclu dans l'unité monétaire suivante : euros. Financement public : les prestations seront payées sur le budget principal de la Communauté

de Communes, qui pourra bénéficier éventuellement de subventions de différents organismes. Les candidats pourront se présenter en candidat unique ou en groupement (cf. article 4.3 du règlement particulier de la consultation). La prestation est réservée à une profession déterminée : oui. Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : S'agissant de la compétence « droit de la commande publique, montages contractuels complexes et droit des sociétés pouvant être créées par les collectivités locales et leurs établissements », les candidats se présentant devront être habilités à exécuter les prestations du marché conformément à la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 modifiée portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Accord-cadre relatif aux missions de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une salle intercommunale multi fonctions

Description: Le présent accord-cadre à marchés subséquents porte sur des missions de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une salle intercommunale multi fonctions. Les prestations pouvant être réalisées au titre de cet accord-cadre sont définies dans le CCTP de l'accord-cadre. L'accord-cadre établit les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, dits "marchés subséquents". Les marchés subséquents ont vocation à être conclus au fur et à mesure de la survenance des besoins. Les dispositions générales sont fixées dans l'accord-cadre et les dispositions particulières à chaque prestation seront indiquées dans chaque marché subséquent. Des documents écrits relatifs aux marchés subséquents précisent les caractéristiques et les modalités d'exécution de la prestation demandée qui n'ont pas été fixées dans l'accord-cadre. Les prestations décrites ci-dessous pourront être confiées à l'opérateur économique titulaire de l'accord cadre au titre des marchés subséquents qui seront conclus ultérieurement en fonction de la survenance des besoins sans que celles-ci ne soient exhaustives : - Étude de programmation, - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix du mode de gestion, le cas échéant, la création d'une SEMOP et la préparation de la Concession, - Assistance à la préparation et au lancement de la procédure de la concession, - Assistance à l'analyse des candidatures, des offres et à la négociation, - Assistance à la finalisation de la concession et à la constitution de la SEMOP, - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le choix de la maîtrise d'œuvre, - AMO conception (APS – APD – PRO), - AMO préparation et suivi de la consultation des entreprises. Le prestataire ou groupement de prestataires devra disposer des compétences nécessaires à la réalisation des prestations objet de l'accord-cadre, à savoir : - programmation architecturale et fonctionnelle d'équipements culturels et sportifs complexes (dont exploitation et maintenance), - qualité environnementale de la construction, - urbanisme, - économie de la construction et coût global, - Finances, - fluides, énergie et thermique, - droit de la commande publique, montages contractuels complexes et droit des sociétés pouvant être créées par les collectivités locales et leurs établissements. L'accord-cadre est conclu pour une période de 48 mois, à compter de sa notification. Il ne pourra pas être reconduit. Les prestations sont susceptibles de varier, sur la durée de l'accord-cadre, dans les limites suivantes : - Montant minimum : Pas de montant minimum, - Montant maximum : 450 000 euros HT.

Internal identifier: AQTA_FORM_2026_003_1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 72243000 Programming services

5.1.2. Place of performance

Postal address: Zone de Kerizan - Salle intercommunale multi fonctions, Zone de Kerizan, Parcelles cadastrées ZW15, ZW16, ZW18, ZW191, ZW188, ZW189

Town: BREC'H

Postcode: 56400

Country subdivision (NUTS): Morbihan (FRH04)

Country: France

Additional information: Salle intercommunale multi fonctions

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 450 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Tender requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique de l'offre

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 70

Criterion:

Type: Cost

Description: Prix des prestations

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 30

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marches.megalis.bretagne.bzh/entreprise>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 10/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 240 Days

Information about public opening:

Opening date: 10/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Place: Siège de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, Espace Tertiaire Porte Océane, Rue du Danemark - BP 70447, 56404 AURAY CEDEX

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: CCIRA de Nantes – DREETS DES PAYS DE LA LOIRE

Review organisation: Tribunal Administratif de Rennes

Information about review deadlines: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal Administratif de Rennes

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Rennes

Organisation receiving requests to participate: Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Registration number: 20004312300013

Postal address: Espace Tertiaire Porte Océane

Town: AURAY CEDEX

Postcode: 56404

Country subdivision (NUTS): Morbihan (FRH04)

Country: France

Contact point: Philippe LE RAY

Email: marches.publics@auray-quiberon.fr

Telephone: +33 297291869

Internet address: <http://www.auray-quiberon.fr/>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation receiving requests to participate

8.1. **ORG-0002**

Official name: CCIRA de Nantes – DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Registration number: 13002928300012
Postal address: Immeuble Skyline -22 mail Pablo Picasso - BP24209
Town: NANTES CEDEX 1
Postcode: 44042
Country subdivision (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)
Country: France
Email: dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr
Telephone: +33 660489889
Internet address: https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/ccra/contacts/Comite_local_Nantes.pdf?v=1718202975

Roles of this organisation:

Mediation organisation

8.1. **ORG-0003**

Official name: Tribunal Administratif de Rennes
Registration number: 17350005900014
Postal address: 3 Contour de la Motte - CS44416
Town: RENNES CEDEX
Postcode: 35044
Country subdivision (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)
Country: France
Email: greffe.ta-rennes@juradm.fr
Telephone: +33 223212828
Internet address: <http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

Notice information

Notice identifier/version: cb65803f-fa0f-4371-968e-6b6b6d0eb7d1 - 01
Form type: Competition
Notice type: Contract or concession notice – standard regime
Notice subtype: 16
Notice dispatch date: 26/05/2026 09:42:51 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 358744-2026
OJ S issue number: 100/2026
Publication date: 27/05/2026